37742 - Les prières nocturnes du Ramadan dites « tarawih » ne sont pas obligatoires

question

Comment doit-on juger celui qui s'est abstenu de participer aux tarawih durant tout le mois de Ramadan sans une excuse légale. Commet-il un péché pour cela ? Je travaille pour la Compagnie Aramco. Pendant certains jours je suis professionnellement obligé de rester au lieu de travail au-delà du maghrib (coucher du soleil). Dans ce cas, je romps mon jeûne sur place. Je suis presque le seul sunnite du milieu, les autres étant des chiites et des ismaïliens. Puis-je déjeuner avec eux ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le non accomplissement des tarawih n'entraîne aucun péché pour le musulman, qu'il s'en abstienne avec ou sans une excuse. Car les tarawih ne sont pas obligatoires mais fortement recommandée et pratiquée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). En effet, il les observait et exhortait les musulmans à le faire. Pour cela, il disait : Quiconque anime le Ramadan en prière sous l'impulsion de sa foi et son désir de complaire à Allah, aura ses péchés antérieurs pardonnés (rapporté par Al-Bukhari, 37 et par Mouslim, 760).

Il convient au musulman de ne pas les abandonner. S'il ne peut pas les accomplir avec l'imam à la mosquée, qu'il les accomplisse chez lui. S'il ne peut pas les porter à 11 rak'a (unités) qu'il se contente de ce qu'il peut, fût ce deux rak'a. Et puis qu'il les termine par une rak'a dite witr. Allah le sait mieux.

S'agissant de déjeuner avec des chiites et ismaéliens, il constitue un acte légitime, si vous pensez qu'il permet de réaliser l'intérêt qui consiste à adoucir leurs cœurs et à les inviter à adopter la Sunna et à renoncer aux pratiques innovées qu'ils perpétuent. Si vous pensez que vous ne pouvez

réaliser aucun intérêt en déjeunant avec eux, il vaut mieux ne pas le faire. Il faudrait les éviter pour marquer votre désapprobation de leurs innovations et par crainte qu'ils ne vous brouillent avec leurs faux arguments et que vous ne disposiez pas des connaissances permettant d'en démontrer la fausseté. Ce qui pourrait vous soumettre à une épreuve. Allah le sait mieux.